



EN ACTION

Vol 33 | No 3 | Mai 2020

Conseil national extraordinaire négociation
du 26 mai

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



Pour la FIQ, il est impératif de se pencher rapidement sur des solutions aux problèmes réels et criants vécus par les professionnelles en soins. Elle déposera rapidement une contre-proposition à la partie patronale.

LES DÉLÉGUÉES REJETTENT LA PROPOSITION PATRONALE

L'alliance APTS-FIQ a reçu un nouveau dépôt de la partie patronale le 21 mai dernier concernant les matières intersectorielles. La FIQ a présenté ce dépôt à ses déléguées le 26 mai lors d'une instance virtuelle. C'est à l'unanimité qu'elles ont rejeté cette proposition, la qualifiant d'inacceptable et d'insultante.

La proposition du Conseil du trésor a été révisée et légèrement bonifiée comparativement à l'offre initiale du mois de décembre 2019 et présentée le 27 avril 2020 verbalement en mode exploratoire. À cette occasion, le gouvernement a réaffirmé être prêt à négocier alors que la FIQ a commencé à s'impatienter, n'ayant eu que six heures de rencontres de négociation en 50 jours, et ce, uniquement sur la forme que prendra la négociation.

Le Conseil du trésor a également déposé des propositions légèrement différentes aux autres organisations syndicales. Certaines d'entre elles ont accepté de se plier, pour le moment, à ce cadre de négociation. Il est proposé par la partie patronale de convenir d'une convention collective de trois ans, allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, avec les augmentations salariales suivantes :

- 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 : 1,75 % d'augmentation + 1 000 \$ pour

les salariées ayant passé plus d'un an au dernier échelon, au prorata des heures travaillées ;

- 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 : 1,75 % d'augmentation + 600 \$ pour toutes, au prorata des heures travaillées ;
- 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 : 1,5 % d'augmentation pour les salariées des rangements 12 à 28, dans lesquels on retrouve l'ensemble des membres de la FIQ.

Il est également proposé de reconduire les montants forfaitaires pour les salariées œuvrant auprès d'une clientèle présentant des troubles graves de comportements (TGC) et pour celles œuvrant en CHSLD, et ce, jusqu'au 30 septembre 2020 uniquement.

Une fois de plus, la partie patronale repousse en comité paritaire intersyndical toutes les questions relatives aux régimes de retraite et aux droits paren-

taux. Elle exclut des discussions tout ce qui concerne les disparités régionales, aspect sur lequel l'alliance APTS-FIQ avait d'importantes demandes. Le Conseil du trésor remet de l'avant différents forums, notamment sur la santé globale, alors qu'ils avaient été rejetés massivement en janvier dernier.

Le constat de la Fédération est simple : l'offre patronale n'est pas suffisante et ne reflète pas les réels besoins des professionnelles en soins. Rappelons que les priorités de la FIQ demeurent les mêmes : assurer l'attraction et la rétention du personnel dans le réseau et la santé et la sécurité à tous les niveaux.

Le gouvernement a toutefois proposé de mettre en place une table de négociation sur les conditions de travail. La FIQ accepte d'y participer et s'attend du Conseil du trésor qu'il s'implique à cette table de négociation, en démontrant une ouverture et une bonne foi envers les solutions proposées par la FIQ. ■



POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K 0J1

1. Serge Prévost, conseiller syndical 2. Maude Pelletier, conseillère syndicale 3. Sophie Guilbault, porte-parole de la négociation 4. Roberto Bomba, trésorier FIQ coresponsable de la négociation

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 33, n° 3, mai 2020 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Alexandre Claude | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *En Action* » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



UNE NÉGOCIATION IMPORTANTE ET NÉCESSAIRE

Dany Béland

À la fin d'avril, le cadre de la négociation a été réactualisé en même temps que nos processus démocratiques ont été adaptés aux réalités de la pandémie. La première instance virtuelle dédiée à la négociation intersectorielle s'est donc tenue le 26 mai dernier pour examiner l'offre patronale déposée à l'alliance APTS-FIQ le 21 mai.

Il est clair que les saisons COVID-19 et négociations se chevauchent. Les professionnelles en soins sont toujours dans un carcan qui n'a plus lieu d'être, avec ces arrêtés ministériels qui continuent d'être utilisés. Elles sont essouffées, exténuées et vidées, leur avenir des prochaines années se joue aussi aux tables de négociation.

Le premier ministre affirme ne pas vouloir négocier sur la place publique, mais il utilise ses points de presse pour passer ses messages : « Ce que je souhaite, c'est de travailler ensemble à la table des négociations. Avant d'ajouter des personnes, peut-on travailler à essayer de trouver des solutions ensemble? Je pense que ça devrait se faire à la table plutôt que dans des manifestations devant mon

bureau », a-t-il dit le 19 mai. À ce moment-là, il n'y avait eu que 6 h de négociation en 50 jours. C'est ce que le gouvernement appelle vouloir négocier?

M. Legault réagissait ainsi à l'action symbolique de la FIQ devant l'édifice Honoré-Mercier. Avec une trentaine de personnes et de la créativité, cette action a démarré la reprise des activités de mobilisation. L'énergie ressentie cette journée-là était incroyable : celle de la force qu'on possède ensemble. De nombreuses actions ont eu lieu dans les derniers jours et continueront de s'organiser.

C'est quand le courage et la colère se rejoignent pour réclamer plus de respect qu'on peut faire changer le réseau de la santé qui malmène ses soignantes depuis tant d'années.

C'est une posture qui vaut autant en temps de COVID-19 qu'en temps de négociations et qui permet de construire le rapport de force.

La présentation de l'analyse de l'offre patronale qui a été déposée le 21 mai dernier a donné lieu à une décision unanime. Cette offre a été fermement rejetée. Bien que la pandémie entraîne des difficultés bien réelles, la nécessité de négocier s'impose maintenant, car les conditions de travail ne sont plus supportables et les effets directs sur qualité et la sécurité des soins sont malheureusement tangibles.

Nous sommes devant un gouvernement qui envoie des messages contradictoires à ses travailleuses. La réponse qui lui a été transmise est claire et sans ambiguïté. ■



SUIVEZ LE DÉROULEMENT DE LA NÉGOCIATION

Pour tout savoir sur la négociation 2020 en photos et en vidéos, connaître l'avancement des travaux aux tables intersectorielle et sectorielle, et les demandes de la FIQ, consultez le site Web de la Fédération.

fiqsante.qc.ca/nego2020